

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance du 6 février 2023, le projet de règlement no 440-23 « Règlement portant sur la démolition d'immeubles »

QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 6 février 2023;

OU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 6 février 2023;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le 7 février 2023;

DONNÉ à Saint-Benjamin, ce 7 février 2023;<

Isabelle Beaudoin

Directrice générale et greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 7 février 2023 entre 16h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 février 2023.

Isabelle Beaudoin

Directrice générale et greffière-trés.